MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2023

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2023 :

Madame HAUTIN Emmanuelle, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Madame SROKA Thérèse, ingénieure de recherche hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.
Madame DARGENT Manon, ingénieure d'études de classe normale, Université de Haute Alsace, Mulhouse.
Monsieur LOUVEL Eric, ingénieur de recherche hors classe, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, Strasbourg.
Monsieur RAUNET Olivier, ingénieur de recherche hors classe, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Monsieur GERECKE Virgile, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 28 août 2023

La Directrice générale des services
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT